

Communiqué parent – septembre 2020

La rentrée !!!



ANNONCES GÉNÉRALES

Jour férié Fête du travail : Veuillez prendre note que le CPE sera fermé pour tous le lundi 7 septembre 2020.

Paiement par prélèvement autorisé (PPA): Le paiement de frais de garde par prélèvement est prévu pour le vendredi 4 septembre pour les frais de garde du mois d'août.

Le PPA pour les frais de garde du mois de septembre incluant les frais de la cotisation annuelle (**30\$/famille**) et les frais de la crème solaire pour l'année 2020-2021 (**10\$/enfant**) est prévu pour le 2 octobre 2020

Groupes 2020-2021 : Nous espérons que votre enfant sera heureux parmi nous. Nous tenons à vous assurer de notre désir de collaborer main dans la main avec vous pour l'épanouissement de vos petits trésors.

Introduction de notre personnel : Nous avons une équipe hors pair soucieuse du bien-être de vos enfants. Les éducatrices et Stéphan travaillent 4 jours/semaine. Bonne rentrée à toutes et à tous!

À la pouponnière

- Caroline: Mini-Papillons : congé vendredi
- Miriam: Petits Papillons : congé mercredi
- Hela : Grands Papillons : congé lundi
- Élise : Éducatrice de rotation : congé mardi et jeudi

18 mois-2 1/2 ,3 ans ...

- Chantal : Mille-Pattes (18 mois) : congé jeudi
- Sylvie L. : Poussins (2 ans) : congé vendredi
- Marie : Grenouilles (2,5/3 ans) : congé lundi
- Maria-Luisa : Coccinelles (2,5 ans/3 ans) : congé mercredi
- Stéphan: Éducateur de rotation : congé mardi

3 ans et 4/5 ans ...

- Marie-Maryse : Abeilles (3 ans) : congé mercredi
- Ruthe: Libellules (3 et 4/5ans ans) : congé jeudi
- Linda : Grandes Fleurs (4/5 ans) : congé mardi
- Miriam O. : Hirondelles (4/5 ans) : congé vendredi
- Sylvie S. : Éducatrice de rotation : congé lundi

Autres membres de l'équipe

- Thérèse: Aide-éducatrice
- Cathy : Responsable à l'alimentation

Personnel éducateur remplaçant : Seba Alnabhan, Judith Shango, Nicole Aka N'Dri et Vivian Antoun.

COVID-19

Nous avons été informés du **plan de match** du ministère de la Famille en prévision de l'éventuelle deuxième vague de la Covid-19.

Tout d'abord, sachez que l'intention première des autorités gouvernementales est de ne pas procéder au reconfinement total de la province advenant une deuxième vague de la maladie. Cette orientation fait donc écho sur le réseau des services éducatifs à la petite enfance. Ainsi, nous vous confirmons que **tous les services de garde resteront ouverts à 100 %** (à moins d'un cas de force majeure). Il n'est pas question de retour aux services de garde d'urgence.

Les différentes mesures sanitaires mises en œuvre au cours des derniers mois ont prouvé leur efficacité dans nos services. **Les mesures que nous connaissons déjà demeureront donc en place** (port de l'équipement de protection personnelle pour tous les membres de l'équipe du CPE, désinfection, taille des groupes, distanciation, l'interdiction d'accès à l'installation pour les parents, etc.).

Si un enfant présente des symptômes décrits dans [ce document \(PDF 254 Ko\)](#), il est recommandé de le garder à la maison et d'éviter les contacts avec les autres personnes. Nous vous invitons à utiliser l'outil d'évaluation sur [Québec.ca/decisioncovid19](https://quebec.ca/decisioncovid19) ou à composer le 1 877 644-4545 et à suivre les directives qui vous seront données pour savoir si votre enfant devrait être testé ou s'il peut retourner dans son milieu de garde ou son milieu scolaire. <https://covid19.quebec.ca/surveys/cdd2/introduction>

Voici quelques informations supplémentaires en vrac :

- Le **dépistage de la Covid-19** sera accéléré pour les enfants de moins de 12 ans.
- Les **ententes de services** en vigueur continuent de s'appliquer et les parents doivent payer la **contribution parentale**.

Mise à jour du questionnaire à votre arrivée au CPE. Nous souhaitons une collaboration ainsi qu'une transparence de votre part vis-à-vis le questionnaire, dans l'unique but de protéger toutes les personnes qui y travaillent et les familles qui le fréquentent.

Nous vous rappelons aussi que depuis le 15 juillet dernier, le port du couvre-visage par les parents et les visiteurs est obligatoire pour entrer dans le CPE.

Références : <https://www.quebec.ca/famille-et-soutien-aux-personnes/servicesgardeeducatifsenfance-covid19/>

Jusqu'à la nouvelle ordre nous continuerons à faire l'accueil et la fermeture sans que les parents aient accès aux installations. Nous vous remercions votre grand patience et collaboration.

Questionnaire à l'arrivée des familles

QUESTIONS	RÉPONSES
Est-ce que l'enfant ou le parent de l'enfant a reçu un diagnostic de la COVID-19?	Si oui, l'enfant ne doit pas être admis au CPE. Recommander au parent de contacter la direction de santé publique de sa région pour obtenir des directives quant à la date de retour possible de l'enfant au service de garde.
Est-ce que l'enfant est en attente d'un résultat de test de la COVID-19?	Si oui, et que l'enfant présente des symptômes, il ne doit pas être admis au CPE. Si oui, mais que l'enfant n'a pas de symptômes, il peut être admis au CPE, sauf s'il est en isolement à cause d'un contact avec un cas confirmé.
Est-ce qu'un parent de l'enfant ou une personne au domicile est en attente d'un résultat à un test de la COVID-19?	Si oui, et que le parent ou la personne présente des symptômes de la maladie, l'enfant ne doit pas être admis. Si le test s'avère négatif, l'enfant peut être admis au CPE Si oui, mais que le parent ou la personne ne présente pas de symptômes, l'enfant peut être admis.
Est-ce que l'enfant présente un ou plusieurs symptômes parmi ceux-ci : <ul style="list-style-type: none"> • Toux (nouvelle ou aggravée) • Fièvre (température rectale de 38,5C et plus) • Perte soudaine de l'odorat sans congestion nasale, avec ou sans perte de goût • Essoufflement, difficulté à respirer • Nez qui coule ou congestion • Douleurs musculaires généralisées non liées à un effort physique • Fatigue intense • Perte importante de l'appétit • Mal de gorge • Vomissement • Diarrhée • Nausées • Maux de ventre 	Si oui, l'enfant ne doit pas être admis au CPE Si l'enfant présente des symptômes dans cette liste, il est recommandé au parent de le garder à la maison et d'attendre 24 heures afin de réévaluer l'évolution des symptômes. Recommander au parent de consulter l'outil d'évaluation en ligne disponible au www.Quebec.ca/decisioncovid19 ou d'appeler le 1 877 644-4545 pour évaluer la pertinence de passer un test de la COVID-19 et savoir quand il pourra être retourné au CPE. En l'absence de COVID-19, l'enfant qui présente des symptômes d'allure virale pourra réintégrer le CPE lorsque chacune des deux conditions suivantes seront remplies : <ul style="list-style-type: none"> • 48 heures après la résolution de la fièvre (sans prise de médicaments) ET <ul style="list-style-type: none"> • 24 heures après une amélioration significative des autres symptômes.
Est-ce que l'enfant ou un membre de la famille avec qui il réside à voyagé à l'extérieur du Canada au cours des 14 derniers jours?	Si l'enfant a voyagé à l'extérieur du Canada au cours des 14 derniers jours, il ne doit pas être admis au CPE. Si l'enfant n'a pas voyagé à l'extérieur du Canada, mais qu'une personne de sa famille avec qui il réside l'a fait, il peut être admis au CPE.

Sorties et activités spéciales : pas de sorties de septembre à décembre 2020. Nous attendons les directives de Santé Publique, CNESST et MFA pour 2021. Plein d'activités spéciales seront offertes gratuitement aux enfants, voici le détail :

- Épluchette de blé d'Inde, vendredi 11 septembre
- Atelier de Zumba avec Elyza du 17 septembre au 22 décembre (1 ou 2 fois par mois)
- Atelier de musique une fois par semaine du 13 octobre au 2 décembre 2020.
- Suivi en ergothérapie : Sonya Côté mercredi 16 septembre, Elyza Mainville mardi 29 septembre (une fois par mois)
- Suivi en orthophonie : il devra commencer la semaine du 14 septembre, une fois par semaine du septembre 2020 au mois de mai 2021.
- Activités projets : Salon des métiers (octobre), L'espace (novembre), Noël autour du monde (décembre).
- Activités Laboratoires et SOLTHÈQUE (sur demande, une fois par mois)

Photo de groupe avec PHOTOFLO : MARDI 22 SEPTEMBRE

Babillard des parents : Vous trouverez à l'entrée un babillard blanc sur lequel sont annoncées les informations imminentes du mois; à côté, vous trouverez le menu de la semaine. En face, le communiqué ainsi que le calendrier sont agrandis et affichés pour vous.

Prenez quelques instants le soir pour lire les activités quotidiennes indiquées sur le babillard blanc à côté du local de votre enfant. 📄📄

Cahier de communication : Nous sommes en train d'instaurer un outil interactif qui renforcera le lien entre la famille et l'éducatrice.

- Décrire vos enfants, leurs habitudes, leurs intérêts, leur personnalité, etc.
- Recevoir tous les jours des observations et photos de moments vécus et partagés
- Suivre le développement de vos enfants
- Communiquer avec l'éducatrice

Nous espérons être prêts pour l'automne. Nous vous remercions pour votre patience et votre compréhension!

Horaire de l'équipe de gestion

Veuillez prendre note de l'horaire de l'équipe de gestion : Mirea Henriquez, directrice générale et Emilie Chatelain, directrice adjointe, est affiché sur le babillard de l'entrée et sur leur porte de bureau respective.

Voici les numéros de poste du CPE pour signaler une absence ou un retard avant 9h le matin (si possible) :

Poste 100 : Directrice générale : Mirea Henriquez

Poste 110 : Directrice adjointe : Emilie Chatelain

Poste 101 : Local Mille-Pattes/ Poussins + Début et Fin de journée

Poste 102 : Local Papillons

Poste 113 : Locaux : Grenouilles / Coccinelles / Grandes Fleurs / Hirondelles

Poste 114 : Locaux : Abeilles / Libellules

Poste 115 : Responsable à l'alimentation : Cathy

Rappel important : Port de bijoux : Pour la sécurité des enfants, nous vous prions d'exclure le port de bijoux facile à tirer et/ou à enlever (ex. chaînes, boucles d'oreilles). Les colliers sont formellement interdits. (Principalement pour les groupes Papillons et Mille-Pattes).

Identification de vêtements : Tous les vêtements et articles de votre enfant doivent être bien identifiés à son nom. Le CPE n'est pas responsable des objets perdus.

Assemblée Générale : Prenez note que l'assemblée générale du CPE aura lieu le mardi 22 septembre 2020 en fin journée, attendez notre avis. L'invitation est lancée à tous les parents (1 vote par famille). Vous trouverez ci-joint l'avis de convocation. Après avoir reçu la confirmation de participation, vous recevrez le lien pour nous rejoindre en ligne.

Votre présence est importante. Nous vous attendons en grand nombre!

Si vous êtes intéressés à vous impliquer au Conseil d'administration, parlez à la direction pour avoir plus d'information.

Site WEB du CPE : Accès au site en cliquant sur www.cpesolinc.com

Vous y trouverez toute l'information importante sur notre service de garde : Annonces, Menu, Programme éducatif, Régie interne, Règlements généraux, Politique alimentaire, Activités du mois, et autres.

Rencontre de parents :

Regardez la date de la rencontre de parents dans le calendrier du mois et dans le babillard à l'entrée du CPE, réservez la date et confirmez votre participation à l'éducatrice de votre enfant. Dépendant du nombre de parents, la rencontre pourrait avoir lieu dans la salle de motricité pour nous permettre de garder le distancement de deux mètres et vous devrez obligatoirement porter le couvre-visage. Les rencontres se dérouleront après 18h.

Magazine Naître et Grandir

Une fois par mois, nous recevons un certain nombre d'exemplaires, lequel sont disponibles à l'entrée du CPE à côté du babillard blanc. Vous désirez en avoir un et il n'en reste plus? Informez la Direction et elle se fera un plaisir d'en commander plus pour les mois suivants!

Vous avez des commentaires ou des questions? Il nous fera un plaisir de vous répondre!

Pour l'amour des enfants,

Mirea Henriquez
Directrice générale

Emilie Chatelain
Directrice adjointe